

Édito

53,6%, une victoire pour l'avenir !

Défaite aux élections régionales, dans son fief historique des Hauts-de-Seine, l'UMP cherche un responsable. Ainsi, les élus alto-séquanais se déchainent-ils contre Patrick Devedjian, président du Conseil général, coupable à leurs yeux d'absence de vision sociale dans la conduite de sa politique départementale. Celui-ci tente de s'exonérer de sa responsabilité et tacle ces adversaires « inattendus » en leur rétorquant que l'UMP n'a su réaliser de bons scores que dans les villes où le prix du mètre carré dépasse 6 000€ ! Si l'argument s'entend et révèle le désarroi des classes populaire et moyenne devant la politique menée par l'UMP et Nicolas Sarkozy, celui-ci est surprenant dans la bouche de l'ancien maire de notre ville. En effet, depuis 25 ans, en laissant la promotion immobilière urbaniser notre ville exclusivement d'immeubles de standing, en détruisant le logement social sans le compenser, et en s'attaquant aujourd'hui à la résidence universitaire d'Antony, l'objectif recherché par la majorité municipale n'est-il pas de modifier l'équilibre sociologique de notre ville pour faire d'Antony une citadelle UMP imprenable ?

Aujourd'hui en déliquescence, l'UMP compte sur les prochaines élections pour prouver que l'échec de mars 2010 n'est qu'un simple accident et que la gauche et les écologistes n'ont pas la capacité de gagner durablement à Antony. C'est cette idée reçue que nous devons combattre, car nous savons désormais que la victoire est possible et chacun de nous doit en avoir conscience.

Cette perspective nous donne encore plus de responsabilité dans nos combats à venir, elle nous oblige à la rigueur et à la poursuite du travail entrepris depuis des années. Elle nous pousse à trouver les solutions harmonieuses pour que tous les Antoniens se retrouvent dans nos valeurs de partage, de progrès et de respect du cadre vie.

Le plus dur commence, mais il est exaltant !

Antony Place Publique

Elections régionales : l'UMP locale en déroute et en plein doute

Les Antoniens qui ont assisté à la proclamation des résultats du second tour des résultats du scrutin régional en mairie d'Antony n'ont pas fait le chemin pour rien. Pour la première fois depuis près de trois décennies la droite connaissait la défaite. La liste UMP n'arrive en tête que dans une douzaine des 44 bureaux de vote antoniens, une véritable déroute ! Au moment de la proclamation des résultats à l'Hôtel de Ville par un Jean-Yves Sénant visiblement ébranlé, les mines des rares militants et élus UMP présents étaient défaits et inquiètes pour l'avenir. La tension était palpable au sein de la majorité municipale dans laquelle certains élus déploraient publiquement la mauvaise campagne locale et le manque d'investissement des cadres locaux du parti. Les prochains jours promettent d'être animés et les prochains scrutins, dont l'élection cantonale du printemps 2011, s'annoncent explosifs.



politique (18,5%) dans le paysage politique antonien à un niveau supérieur au niveau départemental (16,4%) : l'écologie politique pourrait constituer la clé de jours heureux à Antony et ailleurs ;

- après un score aux allures d'accident industriel (12,7%) aux dernières européennes, le retour du PS à un niveau plus en rapport avec son socle naturel à Antony (23%) et son score départemental (22,7%) ;

- l'extrême-gauche de gouvernement qui résiste ou plafonne (c'est selon...) à 6% ;

- après une notable résistance aux européennes (10%), l'effondrement du MoDem dans un contexte d'éclatement du mouvement puisque les leaders locaux avait anticipé le départ de Corinne Lepage du parti de François Bayrou.

Ce résultat encourageant doit donner des espoirs raisonnables aux différentes composantes de l'opposition municipale. Pour la première fois depuis un temps

La liste d'union de la gauche et des écologistes totalise 53,6% des suffrages exprimés. Cela, chose remarquable, malgré les 3000 voix supplémentaires qui se sont portées sur la liste UMP entre les deux tours. Le report des voix des électeurs d'Europe Ecologie et du Front de Gauche a joué à plein pour assurer cette nette victoire de la liste conduite par l'écologiste et ancien socialiste Pierre Laroutourou dans les Hauts-de-Seine.

Au plan local, outre la défaite de la droite nous retiendrons les rapports de force esquissés par le premier tour :

- l'implantation durable de l'écologie

que les jeunes ne peuvent pas connaître, des perspectives s'ouvrent pour un prochain changement de majorité municipale. La droite locale sort de ces élections affaiblie et divisée. Pourtant, croire que la ville est gagnée serait une grave erreur. La faillite du parti unique doit par ailleurs alerter sur les tentations hégémoniques pour les scrutins à venir. Il reste à construire un projet et une stratégie permettant de mobiliser un nombre d'abstentionnistes toujours plus préoccupant. Le plus dur commence ; au boulot !

■ Maxime BALDIT

📧 Je veux recevoir
Antony Place Publique
par mail et en couleur.
C'est gratuit, c'est facile,
une simple demande à
app92@club-internet.fr

📧 Je retrouve aussi
les anciens numéros
et tous les dossiers sur
www.antonyplus.com

Carrefour de l'Europe : un projet coûteux et bâclé

En février 2009, Patrick Devedjian avait lancé une concertation relative à l'aménagement du carrefour de l'Europe, à l'intersection de la RD986 et de la RD67 à la limite d'Antony et de Châtenay-Malabry (voir APP n°6). Plusieurs associations avaient fait des propositions à l'époque. Mais aujourd'hui, le projet soumis à enquête publique n'a tenu compte d'aucune des suggestions.

La phobie du virage à gauche

Le nouvel aménagement du carrefour est justifié par l'exécutif départemental essentiellement par le prétendu blocage de l'intersection à cause du virage à gauche des véhicules venant du centre d'Antony par la rue de Châtenay et des voitures arrivant de Sceaux par l'Avenue Sully-Prudhomme. Des motivations «environnementales» sont aussi avancées par le Conseil général : facilitation de la circulation des vélos, préparation de l'arrivée du tramway Croix-de-Berny-Vélizy. Mais le cadeau par Patrick Devedjian d'une entrée de ville monumentale à ses amis Sénant et Siffredi est explicitement assumé.

Ce qui est prévu est un grand rond-point commandé par des feux, nettement décentré vers l'est, sans modification du nombre de files de chacune des routes. Le Pavillon du Liban verrait sa terrasse réduite à sa plus simple expression, 500 m2 environ du terrain de la piscine de la Grenouillère seraient touchés et deux maisons de la rue de Châtenay devraient être détruites, dont une habitée par une personne âgée de plus de 80 ans, qui ne souhaite pas quitter son domicile... Si le bien public nécessitait absolument cette opération qui va coûter plus de 3 millions d'euros, nous

ne pourrions que l'approuver. Mais nous n'en sommes pas là.

Un diagnostic erroné, un projet dispendieux

En effet, l'étude a été approximative, ni la situation actuelle, ni les solutions logiques n'ont été sérieusement appréhendées. Si le carrefour est effectivement encombré en début de matinée, cela ne touche qu'une de ses quatre branches, la rue de Châtenay. Par ailleurs, la circulation qui tourne à gauche vers Clamart n'est pas particulièrement importante (20% selon les services du CG92) et pas vraiment gênée ni gênante sur le carrefour-même. Au contraire, c'est la circulation d'Antony vers Sceaux, celle qui va tout droit au carrefour, qui est nombreuse et bloquée. La cause de ce bouchon est en amont, sur le pont au-dessus de l'A86, où le flot des véhicules venant du centre d'Antony doit absorber celui en provenance de la rue Emile-Glay.

Face à ce constat, le bon sens serait, avant de raser des habitations et de créer des aménagements inutiles à grands frais, d'étudier des remèdes mesurés. Nous proposons une solution particulièrement économe des deniers

publics et qui évite toute destruction d'habitation. Elle consiste à établir un feu à l'angle de la rue de Châtenay et de la rue Emile-Glay et à individualiser un temps supplémentaire de 10 à 15 secondes pour les «tourne à gauche» au carrefour de l'Europe. Cela fluidifierait la circulation entre le pont de l'A86 et le carrefour, en déplaçant certes le ralentissement plus haut sur la rue de Châtenay, mais le long du cimetière, donc sans nuisances pour le voisinage. Pour nous, cette solution est largement suffisante, au moins jusqu'à la construction du tramway.



Nous verrons bien si le trio Devedjian-Sénant-Siffredi veut aménager ce carrefour de façon raisonnable : dans ce cas, il étudiera notre proposition. Chiche ?

■ Bruno EDOUARD et Pierre RUFAT

Aménagement de la ville au handicap : la mairie se hâte lentement

En son temps (2001), Patrick Devedjian avait signé une Charte Ville-Handicap qui prévoyait d'aménager la ville afin d'assurer la libre circulation des citoyens, notamment handicapés, en toute sécurité. Mais presque 10 ans plus tard, qu'a-t-il été fait ? Il a fallu l'intervention d'un texte réglementaire, l'arrêté du 15 janvier 2007, pour que la mairie se décide simplement à établir un bilan d'accessibilité des voiries publiques aux handicapés. Ce diagnostic a été présenté au groupe de travail compétent du Centre communal d'action sociale fin novembre 2009, il n'est pas reluisant : moins de 4% des voies sont conformes aux spécifications ! 329 rues sur 342 nécessitent des modifications. Le Maire a annoncé le début des travaux pour 2010, mais sans priorisation ni estimation financière des travaux. Il a promis la mise en ligne de la synthèse et du plan mais, 4 mois plus tard, rien n'apparaît sur le site Web d'Antony. C'est vrai que Jean-Yves Sénant préfère dépenser 5 à 6 millions d'euros par an pour enfouir des lignes électriques qui ne gênent pas la circulation des fauteuils roulants. Chacun ses priorités...

■ Isabelle SENECAI

Un budget de relance inéquitable

La principale priorité de l'année dernière était un important programme d'investissement profitant du plan de relance gouvernemental et financé en partie par l'augmentation des impôts et des tarifs. Ce que l'on peut constater, c'est l'absence d'impact sur la vie quotidienne des Antoniens. Le programme d'investissement ne se traduit pas encore en réalisations, il faut du temps pour aboutir mais le seul objectif semble être des réalisations achevées en 2014 en vue des élections municipales. Quant à l'augmentation des tarifs, elle n'apporte guère plus qu'une extension horaire de la médiathèque et des centres de loisirs.



Le budget 2010 poursuit le programme de relance mais présente désormais une absence de transparence en omettant de prévoir les dépenses induites par le fonctionnement des divers équipements qui seront construits (Hôtel Saran, espace jeunes...). Il favorise le centre-ville avec des équipements « phare » sans proposer une logique équitable sur l'ensemble du territoire. Il faut réfléchir rapidement à la compensation des équipements qui quittent un quartier pour venir en centre-ville et assurer le rayonnement des grands équipements dans tous les quartiers à travers des déclinaisons de proximité dans les quartiers plus périphériques.

Une escroquerie politique

Le logement social deviendrait la priorité de l'équipe municipale, à en croire les chiffres. Mais ce qui va être réalisé dans les trois années qui viennent ne constitue que la compensation tardive de ce qui avait été détruit. Il aurait fallu imposer un minimum de 20% logements sociaux pour profiter de toutes les opportunités,

notamment le long de la RD 920 où fleurissent des opérations immobilières en permanence. Cette mesure, adoptée y compris par des municipalités UMP, aurait permis de constituer un parc social réparti et intégré sur l'ensemble de la Ville.

Cette attitude dans un domaine aussi crucial ne répond pas au besoin des plus démunis et chasse inéluctablement les classes moyennes d'Antony. Avoir fait le choix de l'attente en la matière est scandaleux. Le déficit de logement social se fera sentir encore longtemps !

Peut mieux faire !

Le budget est timoré sur nombre de sujets. Les zones tertiaires sont sacrifiées. Antony ne peut se comparer à Sceaux ou Fontenay-aux-Roses, Antony est une ville bien plus étendue et les solutions ne sont donc pas les mêmes. Antony doit se doter de véritables pistes cyclables avec des parcs de stationnement. Il faut ajouter un attentisme invétéré en termes de parcours piétons, près des gares et en centre-ville où il faut transformer la rue Mounié en cour urbaine afin de donner aux piétons une meilleure place dans cette artère commerçante.

Si nous prenons l'exemple de la e-démocratie qui semblait être une priorité en début de mandat, on constate une absence d'avancée majeure en terme de télé-déclaration pour les inscriptions, pour l'information, ou encore dans un autre domaine comme la diffusion sur Internet des séances du Conseil municipal.

Mais là encore il faudra attendre un peu après 2014.

■ Fabien FEUILLADE et Pierre RUFAT



Le Select: une dernière ligne droite incertaine

Le 2 avril 2010, va se dérouler le concours d'architectes du cinéma Le SELECT. Les trois projets retenus seront présentés aux Antoniens à l'automne 2010 et le choix définitif se fera fin 2010 pour un démarrage des travaux à l'été 2011. Le projet à 4 salles retenu par la mairie n'est pas celui défendu par nombre d'Antoniens, notamment par l'association des Amis du Cinéma d'Antony, mais Antony Plus souhaite qu'il réussisse.

La concertation, bien que tronquée, a permis d'améliorer le projet

Grâce aux propositions des Amis du Cinéma d'Antony, le projet initial de la mairie a été bonifié sur deux points :

- il est désormais enrichi d'ateliers pédagogiques afin de faire du cinéma plus qu'un lieu de diffusion

- maintien du site historique avec une double entrée, côté RD920 et côté marché.

Mais, lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur avait fait deux recommandations :

- «la municipalité devra organiser des réunions publiques d'information et de concertation pour donner des précisions sur les options choisies ;

- « la municipalité devra veiller à ce que les attentes du public, en particulier en matière d'intégration architecturale, d'accès au futur cinéma et de réaménagement de nouvelles salles associatives soient respectées.»

Force est de constater que la concertation a été tronquée. Il aurait été judicieux de reconsulter les cinéphiles avant le concours d'architectes pour vérifier si le cahier des charges prenait en compte les attentes des Antoniens. Il n'en a rien été.

Le projet retenu a beaucoup retardé l'ouverture du nouveau complexe

Ce projet, avec 4 salles et l'expropriation qui a été nécessaire, entraîne le report de l'ouverture du cinéma à 2013, soit 16 ans après le lancement du premier projet !

Remarquons que si le projet des Amis du Cinéma d'Antony (2 salles, ateliers pédagogiques, cinéma en plein air l'été dans la cour intérieure) avait été retenu, il serait déjà réalisé et à moindre coût.

Que va-t-il se passer durant les travaux ?

C'est le véritable enjeu, car il faut conserver



le public actuel pour que le nouveau cinéma soit une réussite dès son ouverture.

Or il semblerait qu'un problème technique existe dans la salle du Théâtre Firmin Gémier qui a été retenue par la mairie pour projeter les films pendant les 18 mois de travaux. Quelles sont les solutions de rechange si Firmin Gémier se révélait impossible?

N'oublions pas l'exemple du Rex à Châtenay-Malabry qui avait décidé de projeter les films au Creps pendant les travaux, d'où une perte d'une partie de son public que le Rex a mis beaucoup de temps à retrouver.

La vigilance s'impose donc à tous les cinéphiles qui doivent peser de tout leur poids sur le choix d'une salle appropriée pendant la durée des travaux.

■ Jean-Pierre JAUGIN

Echos de l'agglo

Ce 26 mars, on a pu constater que la concertation et l'harmonisation pouvaient être à géométrie variable au Conseil de la Communauté d'agglomération.

Sur la concertation, le meilleur et le pire se côtoient : à Sceaux, le Plan local d'urbanisme a fait l'objet d'un débat allant bien au-delà des exigences réglementaires, mais les projets de réouverture de la Bièvre à Antony avancent en souterrain et pour le devenir de la RUA, Georges Siffredi ne réunit pas le Comité de suivi parce qu'il n'y a «rien à se dire»...

Concernant l'harmonisation des tarifs, l'adoption d'un taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, établi sur la base du plus bas taux communal, ne pose aucune difficulté à Thomas Joly. En revanche, cette convergence rapide semble hors de portée de Philippe Laurent : les tarifs des conservatoires et des piscines restent très différents d'une commune à l'autre, le Vice-président en charge du dossier prétend chercher à faire du parfait du 1er coup mais il nous dit cela depuis déjà 2 ans !...

■ Bruno EDOUARD

ANTONY PLACE PUBLIQUE

9 bld Brossolette 92160 ANTONY

app92@club-internet.fr

Directeur de publication : Fabien Feuillade

Rédaction : Maxime Baldit, Michel Boulenger, Jean-Marie David, Annie-Laure Delacroix, Pierre Delmotte, Bruno Edouard, Fabien Feuillade, Jean-Marc Feuillade, Gabrielle Guillaume, Jean-Pierre Jaugin, Jean-François Moingeon, Pierre Rufat, Isabelle Sénécal

Crédits photo : Maxime Baldit

Maquette : Isabelle Sénécal

ISSN : 2101-3675

Impression : IPNS

Enregistré au TGI de Nanterre sous le n°09/04/PDL

Dépôt légal annuel